

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. BENOIT JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public

COSSON
9 Avenue du Beaumontoir
95380 LOUVRES

C - Objet du marché public

Marché public de travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées intercommunal transportant les eaux de la rue du Lavoir Philibert, l'allée du Chemin Vert et la rue de l'Ouest à Domont (opération DOM_506).

- Date de signature du marché public : 24/09/2021
- Durée d'exécution du marché public : 9,5 semaines.
- Montant HT du marché public : 436 693,72 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de rectifier les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

Dans le cadre du marché, la Mairie a demandé une réfection des enrobés sur toute la largeur de la rue, compte tenu du manque de stabilité des sols.

De plus, des travaux supplémentaires sur les réseaux d'eaux pluviales en parallèle de nos travaux ont également été réalisés en raison de la vétusté des collecteurs découverts pendant les travaux.

Cette modification du marché est donc conforme à l'article L. 2194-1-2 et à l'article L. 2194-1-3 du Code de la commande publique.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

- Montant initial HT des prestations : 436 693,72 €
- Montant HT de l'avenant 1 : 91 372,70 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : + 20,92 %
- Nouveau montant HT du marché : 528 066,42 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le

Signature :

Benoit JIMENEZ,



**Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.**

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N°1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. BENOIT JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public

COSSON
9 Avenue du Beaumontoir
95380 LOUVRES

C - Objet du marché public

Marché public de travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées intercommunal transportant les eaux de la rue du Lavoir Philibert, l'allée du Chemin Vert et la rue de l'Ouest à Domont (opération DOM_506).

- Date de signature du marché public : 24/09/2021
- Durée d'exécution du marché public : 9,5 semaines.
- Montant HT du marché public : 436 693,72 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de rectifier les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

Dans le cadre du marché, la Mairie a demandé une réfection des enrobés sur toute la largeur de la rue, compte tenu du manque de stabilité des sols.

De plus, des travaux supplémentaires sur les réseaux d'eaux pluviales en parallèle de nos travaux ont également été réalisés en raison de la vétusté des collecteurs découverts pendant les travaux.

Cette modification du marché est donc conforme à l'article L. 2194-1-2 et à l'article L. 2194-1-3 du Code de la commande publique.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

- Montant initial HT des prestations : 436 693,72 €
- Montant HT de l'avenant 1 : 91 372,70 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : + 20,92 %
- Nouveau montant HT du marché : 528 066,42 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le

Signature :

Benoit JIMENEZ,

**Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.**



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

